Cours pour V'Lille

Leçon n°1 : un feu rouge ça ne se grille pas à la légère !

Chère usagère du V'Lille croisé[e?] un vendredi vers 17h au carrefour de la rue nationale et de la rue du Port, cette leçon est pour toi.

Je ne suis pas ta mère, loin de là, je suis même une grande experte du feu rouge grillé... Mais là !!! J'ai vraiment cru que tu allais te faire écraser comme une crêpe sous mes yeux. J'aurais bien voulu te hurler dans les oreilles de revenir sur terre mais ton écouteur semblait plus fort que tout : la preuve, même le klaxon de la voiture arrivant de face ne t'a pas fait sursauter d'un poil. Honnêtement, petite, tu as eu beaucoup de chance que cet automobiliste s'arrête in extremis ! Et tu as l'air de ne t'être rendu compte de rien. Pour être honnête, cet événement a eu lieu il y a déjà quelques mois et je ne m'en suis toujours pas remise !!

Venons-en au cours donc.

Là encore une précision s'impose : mes propos n'engageront que moi. En effet, le joyeux cycliste est toujours dans l'obligation de respecter un code de la route qui ne lui est parfois absolument pas adapté. Donc les légalistes attendront sagement à leur énième feu rouge lorsque moi je serai déjà arrivée à destination. Je pense avoir pris la décision ferme de griller tous les feux rouges possibles après avoir fait le test sur un parcours Lille-Tourcoing que je faisais régulièrement à l'époque : respecter tous les feux rouges me faisait DOUBLER le temps de parcours !! Je n'avais pas eu envie qu'on abuse de mon sens citoyen écolo. Pour autant, je tiens à ma vie, il ne sera donc jamais question de prendre un risque inconsidéré à l'image de cette demoiselle au V'Lille.

Comment lui expliquer donc ?

Effectivement, l'activité physique douce de la pratique du vélo, tout particulièrement en ville, nous fabrique des hormones du bonheur, voire même de cette impression qu'on va changer le monde. Soit. Ça se prend. Mais il y a des limites ! C'est là qu'il faut rappeler que pour que l'usage du vélo soit durablement agréable, il est indispensable d'être toujours extrêmement attentif à tout. Ce n'est pas mission impossible, juste une question de bon sens, et d'être réellement présent à ce qu'on fait.

Donc, mademoiselle V'Lille, sache que tu as tout mon soutien pour griller les prochains feux rouges sur ton parcours, À CONDITION d'avoir au moins fait un tour du regard du carrefour où tu arrives, voire un tour des couleurs des feux (les feux piétons seront particulièrement tes alliés), de chercher du regard les automobilistes, c'est toujours plus prudent de se savoir repérée, et de ne passer évidemment que si AUCUN autre véhicule (et j'inclus les piétons) n'est prioritaire par rapport à toi. Petit à petit, tu apprendras à anticiper, et tu sauras peut-être adapter ta vitesse d'arrivée au carrefour pour ne pas avoir à t'arrêter (c'est-à-dire poser le pied par terre) même lorsqu'il n'est pas question de passer.

Chère usagère V'Lille, j'espère que tu comprendras ce message, car avec ton V'Lille c'est aussi l'image du VÉLO à Lille que tu représentes. Et je n'ose pas imaginer ce que l'automobiliste a pu se dire comme généralités catastrophiques sur l'usage du vélo en ville lorsqu'il t'a évitée de justesse pendant que tu l'ignorais dédaigneusement...

C'est avec plaisir que je referme ce 1er cours pour V'Lille avec l'arrivée des Cédez-le-passage cyclistes aux feux rouges. CQFD.

Bonnes routes !

Elise

[NDLR : griller un feu rouge à vélo est passible d'une contravention de 4ème classe (90 / 135 €)]